

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



SUIVI TECHNIQUE BETTERAVES

**Développer votre
technicité pour
produire vos
betteraves rouges**



Votre Chambre d'agriculture vous propose : 3 formules adaptées à vos besoins

1

Formule DE BASE

Bulletins techniques
Conseil à distance
Réunion hivernale

281 €/an*

2

Formule COMPLÈTE

Conseil personnalisé / Visites terrain.
Réunions de bout de champs.
Prévisions de fertilisation.
Appui à la certification GLOBALG.A.P.

730 €/an*

3

Formule PERFORMANCE

Conseil personnalisé / Visites terrain

1 011 €/an*

* + 8 € par hectare de betteraves finançant l'ADIB/Syndicat des producteurs pour la création de références techniques.

Nos formules :

	1 Formule DE BASE	2 Formule COMPLÈTE	3 Formule PERFORMANCE
15 bulletins PROTEC betteraves rouges	✓	✓	✓
Contacts ponctuels par mail, SMS, téléphone. Groupe Whats'app	×	×	×
Fiche phytosanitaire annuelle betterave + infos réglementaires au fil de l'eau	×	×	×
Réunion technique hivernale et comptes-rendus d'essais (ADIB)	×	×	×
5 visites terrain individuelles par an*		×	×
Audit blanc GLOBALG.A.P. individuel annuel*.		×	×
3 Bouts de champ		×	×
5 visites terrain individuelles par an supplémentaires (+ prévision fertilisation azotée)			×

*En cas de déplacement hors région Centre, les frais de déplacement seront facturés.



Sur commande :

GUIDE TECHNIQUE "L'INDISPENSABLE DE LA BETTERAVE"

89 € H.T.



Les + AVANTAGES

- Indépendance du conseil
- Expertise spécialisée betterave rouge
- Appui technique sur le respect de la réglementation
- Etre informé de l'actualité technique et parasitaire
- Intégration dans un réseau national inter-professionnel
- Des références techniques travaillées uniquement par ce réseau

Votre interlocutrice

Cécile ADJAMIDIS

Tél : 02 38 71 90 81 - 06 77 24 09 96

cecile.adjamidis@loiret.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Loiret
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9

www.agri-territoires-loiret.fr

Public

Producteurs
de
betteraves
rouges

*débutants ou confirmés

**Durée
d'accompagnement**

1 an

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°13038079U / 4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.